

- A R R E T E -

Le Maire de la Commune de St Ouen de Thouberville,

VU :

Le Code général des Collectivités Locales,

Le Code de la Route,

Les lois et règlements en vigueur,

L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et ses textes d'application,

Vu la demande reçue le 02 mars 2026 par la Société INFRANEO, 85 rue Sophie Germain – ZA, 76190 VALLIQUERVILLE, portant sur des travaux de sondages de sol, au niveau du n°144 route nationale, à compter du 09 mars 2026,

Considérant que pour permettre à la Société INFRANEO de réaliser ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de la voie précitée,

ARRETE :

Article 1 : A compter du 09 mars 2026 et jusqu'au 20 mars 2026, la société INFRANEO est autorisée à intervenir pour des travaux de sondages de sol au niveau du n°144 route nationale,

Article 2 : Durant l'exécution des travaux, la circulation et le stationnement sont règlementés comme suit :

- la circulation sera restreinte sur la section courante et alternée manuellement,
- le stationnement et le dépassement est interdit à tout véhicule excepté ceux de l'entreprise chargée des travaux,
- la vitesse est limitée à 30 Km/h,

Article 3 : la signalisation réglementaire sera mise en place par la Société INFRANEO.

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune de ST OUEN DE THOUBERVILLE.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Communauté de Communes Roumois Seine
- M. le Commandant de Gendarmerie
- S.D.I.S.
- la Société INFRANEO

St Ouen de Thouberville, le 05 mars 2026

Madame Le Maire,



Sandrine MENNITI



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet de la commune le 05 mars 2026